



## Chemin faisant

**1. La fontaine.** Située place de la mairie, elle offre sa figure féminine généreuse et signale la présence indéfectible de l'eau au centre du pays. Refaite par le sculpteur Yves Varanguin, elle côtoie la salle des fêtes du même nom, ancien lavoir reconverti et agrandi, et rappelle les temps anciens où les animaux des fermes venaient s'abreuver dans la grande mare voisine. Clin d'œil facétieux du sculpteur, le rongeur sculpté sur le bord de la fontaine pour le promeneur attentif...

**2. Le cénotaphe.** Il remplace la tombe disparue du capitaine adjudant major Edmé-Jean-Rose Player (Paris 1777 - Chailley 1854). Engagé volontaire dans le bataillon de l'Yonne en 1793, il participe à de nombreuses campagnes sous le 1er Empire. Blessé plusieurs fois, notamment à la bataille de Leipzig, il est décoré en 1813 de l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur. Après la chute de l'Empire, interdit de séjour dans la capitale, il s'installe à Chailley et épouse l'épicière, Appoline Clémentine Michaux.

**3. La chapelle Notre-Dame-de-la-Bonne-Mort.** Suite à une épidémie de choléra, Mme Alépée née Grand, de la commune de Chailley, la fait construire sur ses propres deniers, sur la colline du Haut Bouton. La construction est achevée en 1873. Endommagée pendant la seconde guerre mondiale et laissée à l'abandon, elle est restaurée en 1979 grâce à des donateurs. Une souscription privée permet de reconstruire la chapelle telle qu'elle existe aujourd'hui. Une clé pour sa visite est à retirer à la mairie de Chailley.

**4. L'aérodrome privé.** Il a connu sa pleine activité lors de l'expansion de l'entreprise de transformation de volailles la Chaillotine construite en 1966. Elle est devenue BSA en 1980 et numéro 1 mondial de la volaille fraîche avec 6000 salariés, 30 usines et un siège social situé à Chailley, avant son démantèlement en 2000. Rebaptisée Duc, l'usine continue son activité dans la commune avec un maillage important d'aviculteurs qui gèrent des poulaillers dans toute la région.

**5. Le lavoir du Ruet.** En quittant Chailley, le ru traverse le hameau du Ruet où un joli lavoir restauré marque une étape dans un pays où l'eau n'a jamais manqué.

**6. Lavoir du Vaudevanne.** Ce lavoir à impluvium (système de captage et de stockage des eaux pluviales) a été construit en 1887. Restauré en 1995, il recueille l'eau abondante du captage en amont du hameau qui poursuit sa course et devient le ru Saint Jacques.

**7. Le plan d'eau communal.** À l'âge d'or du plan d'eau, il y a une trentaine d'années, baigneurs, promeneurs, pique-niqueurs prisaient ce site pour les jeux en plein air et son air de vacances. Aujourd'hui, devenu un point d'eau dormante, peu alimenté, il reste un but de promenade offrant dans son cadre retiré, un bel espace herbu sur tout son pourtour. Des arbres y ont été plantés et il n'est pas rare de trouver quelques échassiers sédentarisés ou quelques colverts qui promettaient un destin de site protégé pour le plan d'eau.

**8. Le lavoir des Darces.** Il y a une quinzaine d'années, il servait encore à la dernière lavandière du pays.

**9. L'église Saint-Jacques-le-Majeur.** Chailley devient paroisse en 1569. À l'origine, son église, consacrée à Saint-Jacques-le-Majeur (peu fréquent dans

le diocèse), était une grange cistercienne. Détruite par un incendie en 1841, elle est reconstruite en 1848 sous la forme d'un bâtiment simple et sobre qui abrite un mobilier remarquable. Ses cloches ont la particularité d'avoir une minute de décalage par rapport à celles de la mairie : vieil héritage du temps où adversaires et partisans de la laïcité s'affrontaient !

**10. Le musée Gourmand.** Marcel et sa soeur Madeleine, figures du pays, ont travaillé longtemps : elle, à la boutique, et lui au volant de son «tube» Citroën pour assurer tournées et livraisons.

De cette époque, subsistent les outils originaux du bien nommé Marcel Gourmand. Rassemblés dans le fournil qui fait office de petit musée du pain, ils racontent l'histoire d'un métier et de ses traditions séculaires. La niche pour la chandelle, le four (étonnamment long et bas), les cornes, les pelles, les balances, le pétrin... autant de souvenirs qui ramènent les visiteurs à une époque pas si lointaine.

La maison Gourmand abrite aussi la bibliothèque.



## Votre balade

Classés dans le petit patrimoine de village, les lavoirs ont eu leur heure de gloire au XIX<sup>e</sup> siècle et constituaient pour les femmes de l'époque un lieu unique où elles pouvaient se rencontrer.

Cette balade vous invite à rejoindre les «palais des bavardes» du village et de ses hameaux.



## Les autres circuits

Ils sont disponibles dans les mairies des communes de la CCSA, à l'Office de Tourisme à Saint-Florentin, à la Maison du terroir briennois à Briçon / Armançon et à la Maison des services au public à Seignelay.



**TOURISME SEREIN & ARMANCE**  
16 Grande Rue 89600 Saint-Florentin  
☎ 03 86 35 11 86 | 🌐 www.serein-armance.fr  
✉ ot.saint-florentin@orange.fr

**De mi-mai à mi-septembre :** Du lundi au samedi  
> 9:30 - 12:30 / 14:00 - 19:00  
Dimanche > 10:30 - 12:30 / 15:00 - 18:00

**De mi-septembre à mi-mai :** Du lundi au samedi  
> 9:30 - 12:30 / 14:00 - 18:00

**De novembre à mars :** Fermé le mardi matin et le vendredi matin. Fermé les jours fériés.

### MAIRIE DE CHAILLEY

1, place de la Mairie

89770 Chailley

☎ 03 86 56 22 35

✉ mairie.de.chailley@wanadoo.fr

🌐 www.www.chailley.fr

### BIBLIOTHÈQUE

Place de la Mairie

☎ 03 86 56 28 39

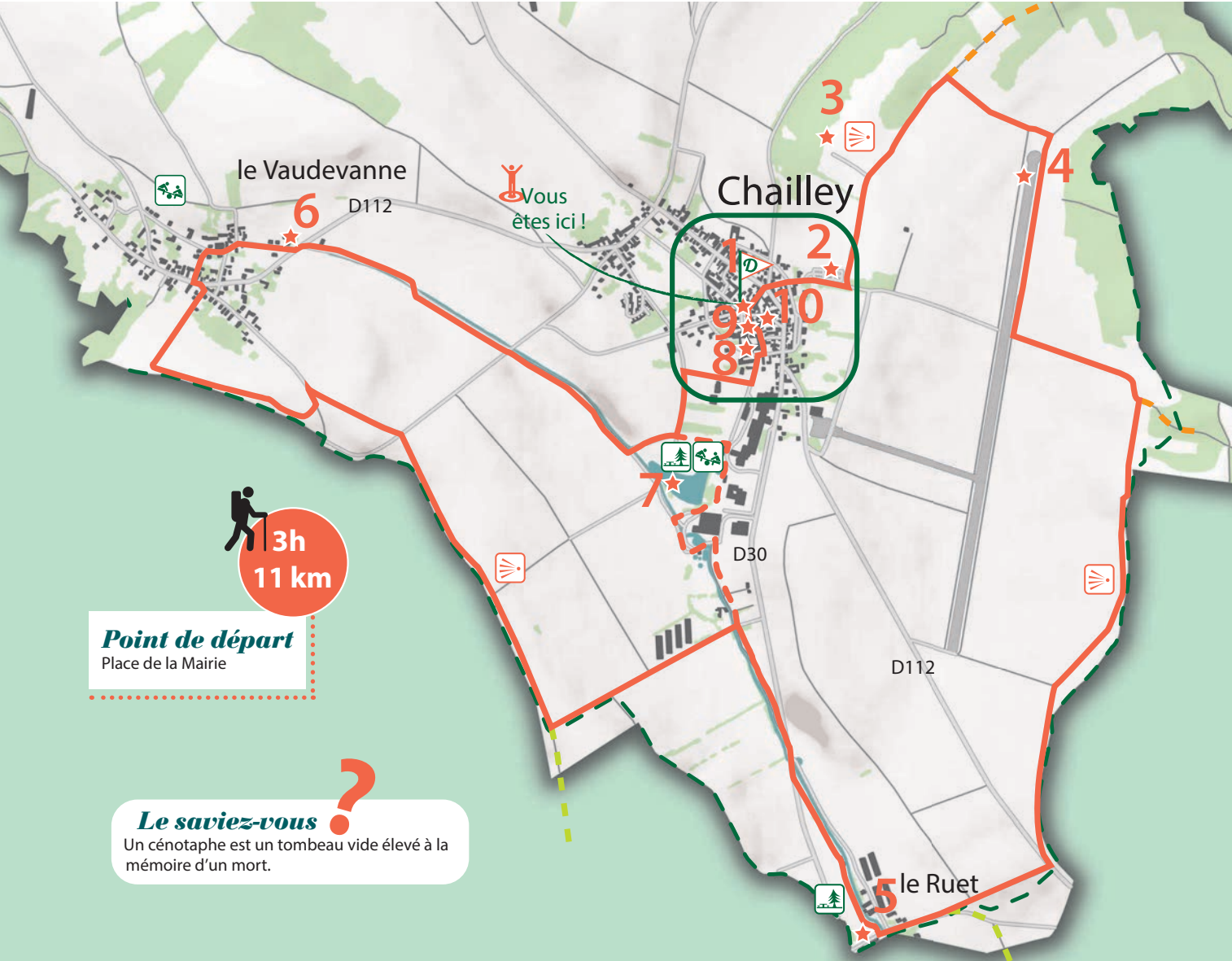


SOUS LE SIGNE DE L'EAU

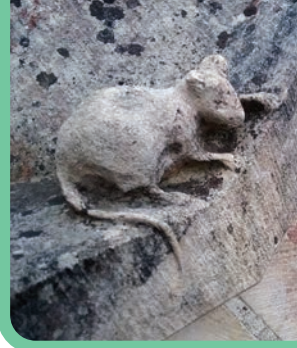
## les trois lavoirs à Chailley

11 km | 3 h | difficulté : facile





### Suivez le guide



- Au départ de la place de la mairie, prendre la direction de la Chapelle via la rue Saint-Jacques puis la rue de la Poterne.
- Passer devant le cimetière (2).
- Au carrefour de la chapelle (3), prendre le chemin tout droit sur 500 m puis tourner à droite, en direction de l'ancienne piste d'aviation (4).
- Longer cette dernière sur la moitié de sa longueur puis prendre à gauche, en direction de la forêt de sapins (chemin de Sens).
- Continuer ce chemin en lisière de forêt sur 1,5 km.
- Traverser la RD112, la longer sur 50 m et prendre à droite (vue sur le hameau du Ruet).
- Entrer dans le hameau, prendre le passage planchéié à droite pour aller au lavoir du Ruet (5).
- Suivre le ru du Créanton (via le terrain de foot et le chemin communal).
- Traverser la RD 30 et continuer de suivre le ru.
- Au croisement de l'ancienne laiterie (présence de chevaux et d'ânes) deux parcours sont possibles :
  - LA PETITE BOUCLE ■ ■ ■
- Retourner vers Chailley en suivant le ru.
- À la fin du chemin, tourner à gauche et suivre la route du Lac. Contourner le lac par la droite.
- Au croisement, prendre la route bitumée à droite, en direction du village.
- Tourner à droite dans le champ de pommiers, suivre la barrière en bois pour se retrouver à l'orée du village.
- Continuer en direction du centre du bourg.
- À 200 m, rue des Fossés, se trouve le lavoir de Chailley (8).
- Pour retrouver la place de la mairie, emprunter la rue des Darces et passer devant l'église (9) et le musée Gourmand (10).

### ➤ LA GRANDE BOUCLE ■ ■ ■ ■ ■

- Rejoindre le Vaudevanne en prenant à gauche.
- Monter vers la crête en passant devant les poulaillers.
- À la crête, prendre à droite et continuer le chemin jusqu'au croisement de la C5 et C3 ; suivre cette dernière. Prendre le chemin à gauche sur 100 m puis tourner à droite et monter en profitant de la vue sur le hameau des Fourneaux.
- Suivre le chemin puis traverser Le Vaudevanne en empruntant la petite rue du Conty et la rue Saint Marc dans sa globalité.
- Arrivé au lavoir (6) du Vaudevanne, traverser la RD112 et suivre le ru du Créanton, côté champs.
- Traverser la C5 et continuer de suivre le ru du Créanton.
- Au lac, prendre à gauche et suivre la route bitumée en direction du village.
- Tourner à droite dans le champ de pommiers, suivre la barrière en bois pour se retrouver à l'orée du village.
- Continuer en direction du centre du bourg.
- À 200 m, rue des Fossés, se trouve le lavoir de Chailley (8).
- Pour retrouver la place de la mairie, emprunter la rue des Darces et passer devant l'église (9) et le musée Gourmand (10).

**Point de départ**  
Place de la Mairie

**3h**  
**11 km**

### Le saviez-vous ?

Un cénotaphe est un tombeau vide élevé à la mémoire d'un mort.

### Charte de bonne conduite

- Restez sur le sentier balisé
- Soyez courtois
- Respectez la faune et la flore
- Soyez discret et silencieux
- Utilisez les poubelles
- Ne faites pas de feu
- Tenez les chiens en laisse
- Interdit au public du 15 septembre au 1er mars**

### Légende carte

- Circuit de randonnée
- Raccourci (petite boucle)
- Liaison vers Circuit du Fays (Turny)
- Liaison vers Entre lavoirs et cours d'eau (Venizy)
- Forêts
- Cours d'eau - Ruisseau
- Point de vue
- Point d'intérêt
- Aire de pique-nique
- Aire de jeux

### Balisage sur le terrain

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Mauvaise direction